



Faites partie
de la solution!

Postes d'évaluateurs ou d'évaluatrices de conduite (223-10) à pourvoir

La SAAQ vit présentement une grande transformation organisationnelle. Elle revoit ses services et ses façons de faire dans le but d'offrir la meilleure expérience possible à ses clients et à ses employés.

La Vice-présidence à l'accès sécuritaire au réseau routier (VPASRR) a comme mandat de contrôler l'accès au réseau routier en gérant la prestation des services à la clientèle en matière de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules ainsi que d'effectuer le suivi des usagers du réseau routier. Pour ce faire, elle supervise 146 points de service, dont 43 centres de services de la Société et 103 mandataires en permis et immatriculation.

La VPASRR recherche activement plusieurs ÉVALUATEURS et ÉVALUATRICES de conduite dans toutes les régions administratives du Québec.

VOUS SOUHAITEZ

- travailler dans un milieu où le travail d'équipe est privilégié?
- vous accomplir au sein d'une organisation engagée qui offre des occasions de faire progresser votre carrière?
- vous assurer une stabilité entre votre vie personnelle et professionnelle?
- apporter votre contribution aux efforts pour augmenter la satisfaction de la clientèle?
- travailler pour un employeur qui mise sur l'engagement et l'expertise de son personnel?

Embarquez avec nous, au cœur du service à la clientèle de la SAAQ!

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Autonomie et sens de l'organisation
- Bonne capacité d'analyse et de communication
- Esprit de synthèse
- Sens inné du service à la clientèle
- Capacité à s'adapter dans un environnement en évolution constante

DEVENIR ÉVALUATEUR, C'EST

Contribuer de façon concrète à l'aspect sécuritaire de la conduite d'un véhicule en :

- accompagnant les candidats sur la route;
- évaluant leurs compétences et connaissances selon des critères précis;
- contribuant à l'application du *Code de la sécurité routière*.

Plus précisément, vous aurez à :

- observer et constater l'habileté et le comportement sur la route des candidates et des candidats dans la conduite de véhicules de promenade;
- évaluer, selon les critères déterminés, les compétences et les connaissances des candidates et des candidats;
- recommander ou non la délivrance d'un permis de conduire à partir des résultats de l'évaluation.

DES AVANTAGES À NE PAS NÉGLIGER

En plus des nombreux avantages qu'offre un emploi dans la fonction publique, voici ce que vous trouverez au sein de notre organisation :

- un horaire de travail de jour, en semaine de 35 heures;
- la reconnaissance de vos expériences de travail pertinentes pour l'attribution de votre salaire;
- un travail non routinier et souvent à l'extérieur;
- la possibilité de concilier travail-vie personnelle;
- un rôle à jouer au cœur de la sécurité des usagers de la route.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être inscrit dans une banque de personnes qualifiées valide de préposée ou préposé aux permis et à l'immatriculation dont les utilisations prévues correspondent à l'emploi visé.

Ou

- Détenir un diplôme d'études secondaires équivalant à une onzième année ou à une cinquième année du secondaire reconnu par l'autorité compétente ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Une personne qui a un nombre d'années de scolarité inférieur à une onzième année ou à une cinquième année du secondaire peut compenser chaque année de scolarité manquante par deux années d'expérience de travail rémunéré ou non, y inclus la charge de travail familiale.

Pour être considérée, toute scolarité effectuée hors du Canada doit faire l'objet d'une évaluation comparative (attestation d'équivalence) délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. La personne en attente de son évaluation comparative peut être admise sous condition de fournir le résultat de cette évaluation dès qu'elle le recevra.

- Posséder trois années d'expérience pertinente aux attributions de préposée ou de préposé aux permis et à l'immatriculation, notamment dans des activités de renseignements auprès de la clientèle relatifs aux lois et règlements, d'émission de permis de conduire et d'immatriculation, d'évaluation de la conduite de véhicules routiers ou dans tout autre domaine ayant permis à la personne candidate d'acquérir des connaissances du Code de la sécurité routière et de ses règlements.

Un candidat est également admis s'il a un nombre d'année d'expérience inférieur à celui exigé, à la condition qu'il compense chaque bloc de deux années d'expérience pertinente manquante par une année de scolarité pertinente supérieure à la scolarité minimale exigée.

De plus, il faut posséder un permis de conduire valide de la classe 5 depuis au moins deux ans.

PARTICULARITÉ DE L'EMPLOI : La personne titulaire de l'emploi devra réussir une enquête de sécurité.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Si cette offre vous intéresse, écrivez-nous directement, **inscrivez le titre du poste dans l'objet du courriel** et joignez votre CV et une copie de vos diplômes et autres documents pertinents à l'envoi. Pour chaque expérience de travail, veuillez indiquer le mois et l'année de début et de fin de votre expérience de travail.

Nous vous invitons également à mettre à jour votre dossier de candidature dans *Recrutement en ligne* en prenant soin d'y inscrire toutes vos expériences de travail.

Si vous faites partie du personnel de la fonction publique, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre CV.

ressources.humaines@saaq.gouv.qc.ca